



Faire toujours plus pour les propriétaires



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

On a beaucoup et justement commenté les superbes performances des héros du grand week-end de l'Obstacle qui vient de se dérouler à Auteuil. Quelle magnifique vitrine pour nos professionnels, pour les éleveurs et courtiers et, surtout, que de joies hors normes pour les propriétaires. On ne le répétera jamais assez, même si cela semble une évidence : ce sont les propriétaires qu'il faut mettre en avant. Ce sont les investisseurs, les clients de la chaîne, clients des éleveurs, des entraîneurs. Sans eux, point de jockeys non plus. Compte tenu de ce rôle ultime, on doit toujours en faire plus dans la reconnaissance accordée au propriétaire !

Des actions à saluer

La tradition est maintenant bien établie. Depuis la création de ce grand rendez-vous à l'initiative d'Hervé d'Armaillé et de moi-même, le samedi des 48 heures de l'Obstacle, tous les propriétaires ayant eu un partant dans une course d'obstacle en France – en pleine propriété ou en association – sont invités autour d'un cocktail sur l'hippodrome d'Auteuil. Ils sont les héros de la fête quel que soit le nombre de partants qu'ils ont eu dans l'année, quels que soient

Vendredi 11 novembre 2016 – N°145

les hippodromes sur lesquels ils ont couru, quelles que soient les performances. Petits propriétaires et grandes casaques se retrouvent, ensemble, pour une fête de famille.

D'autres initiatives en faveur des propriétaires vont dans la même direction. Ainsi, depuis quelques années, les remises des prix s'accompagnent, dans les grandes occasions, de la remise immédiate de la photo de l'arrivée encadrée. Lorsqu'un propriétaire remporte une course, il reçoit un sms de félicitations de France Galop et, quand la course s'est disputée sur un hippodrome de la société-mère, se voit offrir une bouteille de champagne qui peut servir dans l'instant à fêter la victoire !

Il est temps que les supports numériques de diffusion de données de France Galop soient refondus. Les membres de France Galop, et donc tous les propriétaires, auront alors accès aux informations techniques dans des conditions plus conformes à la norme en la matière. Les outils internet doivent traduire une démarche générale *user friendly* selon un anglicisme cher au Directeur Général de France Galop, et qui traduit, j'en suis certain, son volontarisme.

Valoriser sans cesse le propriétaire

Le travail des équipes de France Galop vis-à-vis des propriétaires est loin d'être nul. En même temps, il reste du chemin à parcourir pour que la valorisation du propriétaire soit, à chaque étape, la priorité. Avoir des chevaux de courses se conçoit avant tout comme un loisir. La convivialité, la considération, le sentiment d'être la vedette du jour quand on a un partant, la mise en avant de l'émotion sont autant

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



d'éléments qui doivent accompagner l'aspect de base qui est la prise de risque et la rémunération de l'aléa via les allocations, la valorisation des chevaux... et même le pari sur ceux-ci.

Considérer le propriétaire n'est ainsi pas seulement affaire de moyen financier mais de volonté, de réflexe, de culture. Quand je représente France Galop sur l'hippodrome de Saint Cloud, je prends toujours soin de féliciter les vainqueurs, de veiller à ce que les propriétaires étrangers soient bien reçus...

Je regrette, et beaucoup de propriétaires avec moi, que dans le nouveau dispositif du direct sur Equidia les noms des propriétaires aient – provisoirement ? – disparus. Le nom du cheval est évidemment indispensable. Celui du jockey aussi. Quelle idée insensée a pu conduire à faire disparaître celui du propriétaire ? Manifestement, il y a du travail pour imposer une culture « Propriétaire », un réflexe « Propriétaire » dans de trop nombreux services de notre Institution.

Dans le même esprit, j'ai souvent regretté qu'à l'occasion des interviews sur Equidia, les propriétaires soient très rarement sollicités et que les entraîneurs s'évertuent à parler de « mon cheval » quand bien même ce dernier porte la casaque d'un propriétaire qui n'est pas l'entraîneur. Là encore, il faut que chacun ait à l'esprit qu'à tout moment, c'est le propriétaire qu'il faut valoriser.

France Galop, une administration

France Galop doit assurer de larges fonctions techniques. De l'enregistrement des couleurs à la gestion du Code des Courses, de la publication des programmes, puis des engagements et des résultats à la gestion des comptes professionnels, les missions de France Galop sont encadrées par des règles

strictes et exercées avec beaucoup de rigueur. Chacun doit s'en féliciter.

Immanquablement, il en ressort trop souvent un image administrative, froide voire technocratique qui peut aller en sens inverse avec la recherche de convivialité du propriétaire. Alors qu'il veut exercer d'abord un loisir, il se voit dans un premier temps contraint de remplir un dossier administratif, de régler des frais de dossier, puis il est convoqué par la police. Impliqué dans une enquête, il sera alors convoqué chez les Commissaires. Un moment d'inattention dans la surveillance de son compte professionnel et il recevra une lettre très sèche assortie de menaces. Et je ne mentionne que pour mémoire les difficultés rencontrées pour obtenir des invitations lors de grandes journées pour inviter des amis à partager notre passion. Pas toujours conviviale, la vie du propriétaire !

Je ne plaide évidemment pas pour le laxisme et je comprends et approuve la rigueur nécessaire dans l'exercice des missions techniques, mais je suis certain qu'en se rapprochant des associations de propriétaires de manière plus régulière, France Galop pourrait, sans renoncer à ses ambitions de régulation, améliorer sa manière de faire sur la forme, au bénéfice de relations plus agréables.

Chacun des lecteurs du Grain de Sel a certainement à l'esprit de tas d'améliorations pour restaurer le statut des propriétaires au sein de l'Institution des courses. Mais c'est surtout l'instauration d'un nouvel état d'esprit « Propriétaire » qu'il faut obtenir. On ne répétera jamais assez que la création de valeur des filières, ce sont les pertes des parieurs et des propriétaires.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr